



289 P NP DM9.1
Projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière
Quiatchouan au village historique de
Val-Jalbert 6211-01-029

Desbiens, le 17 août 2009

Extrait du procès verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la Société Récréo-Touristique de Desbiens Inc. tenue le 28 juin 2009 à 19 heures à son siège social sous la présidence de Monsieur Gérald Lavoie :

Résolution : Mise en valeur du potentiel hydroélectrique de la rivière métabetchouane.

Attendu que le gouvernement du Québec a levé le moratoire décrété en 1995 concernant les centrales hydroélectriques;

Attendu que le gouvernement du Québec dans sa stratégie énergétique 2006 – 2015 croit opportun de laisser aux milieux intéressés la possibilité de développer des projets de petites centrales hydroélectriques privées;

Attendu que ces projets pourront être réalisés dans la mesure où ils sont appuyés par le milieu, génèrent des bénéfices pour la région et sont sous contrôle de la communauté;

Attendu que pour les projets hydroélectriques de 50 MW et moins dont les forces hydrauliques sont du domaine de l'État, le gouvernement du Québec laisse aux municipalités, aux MRC ou aux communautés autochtones intéressés le soin de les mettre en valeur si elles y voient une opportunité intéressante de développement socio-économique pour leur région;

Attendu que la mise en valeur de nos ressources énergétiques est un levier économique de grande importance pour la création de richesse et de bonnes conditions de vie au Québec;

Attendu que le développement du potentiel énergétique par les milieux régionaux et autochtones, au moyen de petites centrales hydroélectriques, est souhaité depuis plusieurs années;

Courriel

info@srttd.ca

info@cavernetroudelafee.ca

info@campingblanchet.ca

Site Internet

www.srttd.ca

www.cavernetroudelafee.ca

www.campingblanchet.ca

Membership

- Association Touristique du Saguenay Lac Saint-Jean

- Programme de marketing international

- Tourisme Alma / Lac Saint-Jean Est

- Commission touristique du CLD Domaine du Roi

- Camping Québec

- Association de spéléologie du Québec

- Comité écotourisme de l'Association touristique du Saguenay Lac Saint-Jean

- Comité Tourisme Scientifique du Conseil Régional du Loisirs Scientifique du Saguenay Lac Saint-Jean

Société Récréo-Touristique de Desbiens inc.

Un acteur majeur dans :

L'industrie touristique régionale, l'économie locale et le respect de la nature



En bordure du Lac-Saint-Jean

Plage publique sur le Lac

164 emplacements

Classé 3 étoiles

Situé au cœur du circuit touristique régional

Accès direct, route 169 et véloroute



Phénomène unique au Canada

Endroit idéal pour une première expérience de spéléologie

Premier hibernacula naturel et protégé pour chauves-souris au Québec

Un site naturel d'une beauté majestueuse

Attendu que le règlement sur la capacité maximale de production des petites centrales hydroélectriques sur le territoire québécois permet qu'un programme d'achat visant un bloc de 150 MW issu de ce type de projet soit mis en place par Hydro-Québec;

Attendu que le gouvernement du Québec croit que ce sont des projets de cette envergure qui ont le maximum de chances d'avoir des retombées économiques intéressantes pour les régions;

Attendu que la MRC Domaine-du-Roy, la MRC Maria-Chapdelaine et la communauté Montagnaise de Mashteuiatsh ont créé la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean pour la mise en valeur du potentiel hydraulique du territoire;

Attendu que la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean dans un avenir rapproché fera la démonstration du rendement d'un projet d'une mini-centrale de 10 MW sur la chute Ouiatchouan du Village historique de Val-Jalbert;

Attendu que la Société Récréo-Touristique de Desbiens Inc., organisme à but non lucratif, détient et exploite le site touristique de la Caverne du « Trou de la Fée » depuis 1984 :

- découverte au début des années 1920 lors de la construction du barrage et de la mini-centrale hydroélectrique,
- exploitée touristiquement à partir du milieu des années 1960 par la municipalité de Desbiens dont la SRTD Inc. a, depuis, pris le relais,

Attendu qu'une mini-centrale a été en opération sur la chute Martine jusqu'en 1967;

Attendu que dans un passé récent, l'appel d'offre APR 92 a suscité une dizaine de propositions d'aménagement de cet ancien site hydroélectrique. Dont une étude relativement détaillée réalisée par Hydroilnu pour la possibilité d'exploiter tout le potentiel du bassin versant de la rivière métabetchouane. Et quelques années plus tard une tentative louable par la firme Hydrodev pour harnacher la Chute Martine;

Attendu que les installations hydroélectriques de la chute Martine, ou ce qui en reste, après avoir changé de main à 4 reprises appartiennent au gouvernement du Québec depuis le 6 juillet 1971;

Attendu que ces installations ont été associées de près aux activités

Société Récréo-Touristique de Desbiens inc.

Un acteur majeur dans :

L'industrie touristique régionale, l'économie locale et le respect de la nature

économique du milieu et par conséquent, il n'est pas surprenant que la volonté de remettre à contribution cette puissance hydroélectrique soit toujours aussi vive;

Attendu que la Société Récréo-Touristique de Desbiens Inc. est propriétaire foncier des terrains de la rive sud de la rivière métabetchouane sur lesquels les installations hydroélectrique projetées seront construite;

Attendu que la Société Récréo-Touristique de Desbiens Inc. est un employeur important dans son milieu;

Attendu que la Société Récréo-Touristique de Desbiens Inc. a entrepris la réalisation d'un projet de développement de 8 millions de dollars sur le site de la Caverne;

Attendu que la Société Récréo-Touristique de Desbiens Inc. doit trouver des capitaux pour financer la participation du milieu à ses projets;

Attendu qu'il y a des similitudes entre le site historique de Val Jalbert et le site de la Caverne du « Trou de la Fée » de par leur statut à caractère communautaire, leur vocation touristique, leur ambition de développement et leur potentiel hydroélectrique;

Attendu que la Société Récréo-Touristique de Desbiens inc exerce ses activités sur les territoires des municipalités de Chambord, de Saint-André et de Desbiens et par le fait même sur les territoires des MRC Domaine du Roy et Lac Saint-Jean Est, ce qui en fait des partenaires naturels, et que les trois municipalités sont favorables à s'associer, à notre société, conjointement et solidairement au même niveau qu'elle;

Attendu que notre milieu est défavorisé structurellement, qu'il est touché directement par la crise économique qui sévit actuellement et qu'il est affecté lourdement par la crise forestière qui frappe le Québec et particulièrement la région du Saguenay Lac-Saint-Jean depuis plusieurs années;

Attendu que la mise en valeur du potentiel hydroélectrique de la rivière métabetchouane permette le maintien des activités touristiques et commerciales de la Société Récréo-Touristique de Desbiens Inc.. Qu'elle se fasse dans le respect de la nature, de la faune, de la flore et de l'environnement. Qu'elle n'affecte pas le débit de la rivière en saison touristique. Qu'elle permette de maintenir en place les activités actuellement en cour sur la rivière

Société Récréo-Touristique de Desbiens inc.

Un acteur majeur dans :

L'industrie touristique régionale, l'économie locale et le respect de la nature

telles : la descente en rafting et la pêche en rivière. Qu'elle permette après sa réalisation le développement de d'autres activités à caractère touristique, d'écotourisme ou de loisirs en lien avec les spécificités du site;

Attendu que la Société Récréo-Touristique de Desbiens Inc. signifie son intérêt d'être associée directement aux retombées économiques lors de la réalisation d'une mini-centrale hydroélectrique sur la rivière métabetchouane et sa participation aux bénéfices pendant son l'exploitation;

Pour toutes ces raisons, ***sur une proposition de Madame Mélanie Brassard, appuyé par Monsieur Bertrand Côté et résolu à l'unanimité***, la Société Récréo-Touristique de Desbiens Inc. est en faveur de la mise en valeur du potentiel hydroélectrique de la rivière métabetchouane et de sa chute Martine et manifeste sa volonté de partenariat dans l'exploitation d'une mini-centrale.

Vraie copie conforme

Fait et signé à Desbiens,

ce dix-septième jour du mois d'août 2009

Gerry Desmeules
Directeur général
Société Récréo-Touristique de Desbiens Inc.

Copies conformes :

Municipalité de Chambord
Municipalité de Saint-André
Municipalité de Desbiens
MRC Domaine-du-Roy
MRC Lac-Saint-Jean-Est
MRC Maria-Chapdelaine
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (Mashteuiatsh)